

NOTE A LA POPULATION PENALE ET AUX VISITEURS CP LILLE LOOS SEQUEDIN

L'établissement étant considéré comme cluster, à compter du 29/12/2021, les visites aux parloirs sont réglementées selon les modalités suivantes :

- La limite des visiteurs est de **2 adultes ou 1 adulte + 1 enfant par rendez-vous.**
- 21 Cabines ouvertes à la réservation par tour
- Port du masque obligatoire
- Les visiteurs doivent se présenter 45 minutes avant le début du parloir
- La livraison des sacs de linge en cellule 24 heures après le dépôt reste de rigueur
- La garderie de l'abri famille reste fermée
- L'accès à l'abri famille est limité à **une personne à la fois**
- Aucun contact ne sera toléré durant le rendez-vous.

Dans l'intérêt de tous et afin d'assurer la désinfection de chaque cabine après chaque utilisation, une réorganisation des tours parloirs est nécessaire, telle que :

	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H30	B impair	A pair	MAF	A pair
9H30	DESINFECTION			
10H30	A impair	B pair	A impair	B pair
11H30	DESINFECTION			
13H30	A pair	B impair	B pair	A impair
14H30	DESINFECTION			Désinfection+ B impair
15H30	MAF	MAF	A pair	MAF
16H30	DESINFECTION			

Les plexiglas de séparation sont réinstallés. Le port du masque pour les adultes et les mineurs de plus de 11 ans reste obligatoire.

La réservation s'effectue en priorité par Internet sur le site www.penitentiaire.justice.fr, sinon par téléphone au 0 805 05 00 34 les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et par internet.

Il n'est autorisé qu'un rendez-vous par personne détenue et par semaine. Aucun parloir prolongé ne peut avoir lieu.

Le non-respect des gestes barrières et de distanciation sociale entraînera automatiquement l'interruption du parloir, la suspension du permis de visite et du placement en isolement sanitaire de la personne détenue.

T. GUILBERT,
CE du CP LILLE LOOS SEQUEDIN

Pour affichage : Direction/Officiers et adjoint/Sécurité/gradé roulement/Parloirs/GEPSA



